

**ADMINISTRATION COMMUNALE**



**FLAXWEILER**

**COMMUNE DE FLAXWEILER**

**A v i s**

**Loi modifiée du 19 juillet 2004  
concernant l'aménagement  
communal  
et le développement urbain**

Par la présente le public est informé qu'en séance du 15 juin 2021 le collège échevinal a analysé la conformité avec le plan d'aménagement général d'une modification du plan d'aménagement particulier « Rue du Relais » à Gostingeng, élaboré par le bureau BEST Ingénieurs-Conseils pour le compte de Monsieur Admir AJDARPASIC. Le dossier complet a été transmis à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le public peut prendre connaissance des plans et documents à partir du 24 juin 2021 jusqu'au 23 juillet 2021 inclus au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture des bureaux. Le projet peut être consulté sur le site internet [www.flaxweiler.lu](http://www.flaxweiler.lu).

Endéans le délai visé ci-dessus les objections contre le projet doivent être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins, sous peine de forclusion.

Flaxweiler, le 22 juin 2021

Le collège échevinal,  
**Roger Barthelmy, Juliette Jans-Fusenig, Ernest Apel**